

SOMMAIRE

1. UN PROGRAMME SCIENTIFIQUE POUR TRAVAILLER PLUS COLLECTIVEMENT : p2

Modifier l'envergure d'un programme par nécessité

Prendre davantage en compte des éléments de contexte(s)

2. LA PRISE EN COMPTE D'APS ET D'EPS CIRCONSTANCIÉES : p6

Comparer, varier les échelles d'observation, recourir aux travaux de terrain(s)

Examiner les places des APS et de l'EPS dans des processus plus larges

3. POUR UNE DECLINAISON DU QUESTIONNEMENT EN OBJETS DE RECHERCHE : p9

La place des APS et de l'EPS dans la fabrique et la fragilisation du lien social

Chantiers A : Des figures et des rôles vulnérables

- Les entraîneurs professionnels sur un banc éjectable, inactifs ou déclassés
- Les travailleurs sportifs et leurs blessures : le cas des footballeurs
- L'arbitrage dans le sport comme épreuve : réalisation et décomposition de soi
- Les femmes et le football féminin dans le football amateur français
- Décrocheurs et décrochage scolaires en EPS : le cas des dispenses et de l'absentéisme

Chantiers B : Situations et contextes vulnérables

- Les sports comme contrepoids aux précarités d'un territoire singulier
- Cecifoot, foot handicap, foot solidaire : les destins contrastés des footballs diversifiés
- Les supporters des spectacles sportifs hyper-médiatisés
- Sports de combat, quartiers populaires et radicalisation
- Le sport contre un bien-être empêché et des effets psychologiques dysfonctionnels

Chantiers C : Figures et contextes de vulnérabilité

- Le regroupement sportif communautaire et l'intégration aux valeurs républicaines
- Les parcours d'intégration des footballeurs professionnels pieds-noirs
- L'usage des APA dans le maintien de l'autonomie prolongée des personnes âgées
- Les dispositifs en EPS pour l'inclusion et contre l'échec ou l'exclusion scolaires
- La disparition du « football des villages »
- Discriminations et marché de l'emploi : les salariés aux corps insuffisamment sportifs
- L'épreuve et les ressources : les espaces de pratique sportive non mixtes

Chantiers D : Figures, contextes et situations privilégiés

- La mobilité sociale ascendante par le sport : le cas des « transclasses »
- Le sport dans les « cercles », les « cercles » et le sport
- Les gestes professionnels des « normaliens » dans des espaces d'éducation prioritaire
- L'EPS dans les beaux quartiers

Réflexivités et circulation des savoirs

Chantiers A : Repérer et construire des zones d'intéressement

- Diffusion des savoirs scientifiques, accessibilité et accession en questions
- La construction d'outils favorisant la circulation des savoirs scientifiques

Chantiers B : Vider la boîte noire du chercheur et de sa recherche

- Dans l'intimité du chercheur et de sa recherche
- Les récits d'enquête comme ressources
- Le chercheur face à lui-même : le poids des émotions

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : p11

1. UN PROGRAMME SCIENTIFIQUE POUR TRAVAILLER PLUS COLLECTIVEMENT

L'année 2018 sera celle du démarrage d'un nouveau programme scientifique pour notre laboratoire créé en 2002. Il sera consacré aux places qu'occupent des usages du corps dans les Activités Physiques et Sportives circonstanciées (APS) et l'Education Physique et Sportive (EPS) dans la fabrique, la recombinaison et la décomposition du lien social. Par places, nous entendons accélérateurs, freins, révélateurs, agents neutres autant que produit, domaine impacté ou non. Par lien social, il faut entendre cet ensemble de normes, de valeurs, de règles collectives qui relient les personnes (Cusset, 2006). Autrement dit, **nos enquêtes auront pour objectif d'examiner dans quelles mesures les APS et l'EPS nourrissent, fragilisent, empêchent, dégradent, renforcent ou n'impactent pas, voire peu, la constitution autant que la consistance des deux ingrédients des identités que sont reconnaissance(s) et protection(s) des personnes ou des groupes.** Ces enquêtes opéreront par ailleurs un renversement de perspective car on cherchera à savoir comment les dispersions des individus, la cohésion menacée de la société et le recul des institutions (Paugam, 2009) impactent les APS et l'EPS. **Si les recherches se réaliseront dans des contextes et à partir de terrains variés, elles se tourneront en priorité vers des situations, des cas et des figures de vulnérabilité ou vulnérables (aux plans physique, social, économique, psychologique).** Ceci appelle des précisions. D'abord, parce que le lien social désigne un vaste ensemble de faits, processus, dynamiques invitant les chercheurs à opérer des choix. Ensuite, en raison des caractères polysémique, usé, vague, intermédiaire (Castel, 1995), stigmatisant, contextuel, structurel, apolitique et politique du concept de vulnérabilité (Brodiez-Dolino, 2016) obligeant les chercheurs à s'entendre sur une définition. En reprenant la contribution d'Axelle Brodiez-Dolino, on associera la vulnérabilité à cette potentialité à être ou à pouvoir être blessé, et le qualificatif vulnérable à la fragilité, la blessure, la fêlure ou au sensible. En somme, l'articulation de ces notions implique que notre programme scientifique examine les places des APS et de l'EPS dans un état et un processus.

Nous travaillerons des terrains et des énigmes choisis par les chercheurs eux-mêmes, c'est à dire autant d'objets permettant de problématiser les liens entre les APS, l'EPS et ce lien social qui se calcifie (la liste exhaustive de ces objets figure à la fin de ce texte). Toutefois, compte tenu de nos disciplines, de nos compétences, de nos travaux précédents et de ce qui précède, une première catégorisation est possible.

Certains se préoccupent d'un modèle d'intégration qui vacille (en travaillant des situations d'échec ou d'exclusion dans des contextes scolaires ou professionnels mais en rapport avec des APS ou l'EPS), **de populations ou de groupes exclus** (en travaillant des sujets isolés ou dépressifs, des handicapés, des sujets maltraités ou délaissés, etc., mais en les combinant avec les usages des APS ou de l'EPS), **des faits de violence** (en travaillant des moments, des processus violents à condition qu'ils soient associés à l'EPS ou à des APS) et enfin, **des situations d'APS et/ou d'EPS impactées par une cohésion menacée, un recul des institutions, une progression de l'individuation**. On ne risquera pas grand-chose en avançant que ce programme suit nos tâches précédentes : en toute logique, nous faisons évoluer notre niveau de problématisation en passant de travaux uniquement consacrés au contrôle social - et à quelques-unes de ses extensions - à un problème plus vaste les contenant. Notons toutefois que le football constitue un espace privilégié d'enquêtes en raison de la place qu'il occupe depuis la création du laboratoire.

Modifier l'envergure d'un programme par nécessité

Le précédent programme de recherches concernait effectivement la problématique de la régulation des déviations. **Pendant une dizaine d'années, nous avons travaillé la question de l'autocontrôle incluse dans le processus plus large de pacification des mœurs par le biais du sport** (Elias et Dunning, 1984). Cette base a été utile pour permettre un dialogue entre les deux disciplines fondatrices de l'Atelier SHERPAS, l'histoire et la sociologie, poser les fondations pluridisciplinaires de l'équipe et avancer vers un programme dépassant nos premiers objectifs. Ainsi ? plusieurs enquêteurs ont examiné les violences commises dans le sport, plus précisément les agressions physiques. Progressivement ? nous avons élargi le spectre des déviations à des formes plus symboliques peut-être, quoique violentes, et c'est donc assez logiquement que nous nous sommes intéressés aux processus de régulation des déviations. Dès lors ? nous avons suivi le chemin tracé par le paradigme de la régulation, soit par le contenu de la théorie de la régulation conjointe (Reynaud, 1979). **Nous avons compté, quantifié, qualifié et catégorisé pour mieux théoriser les processus et les équilibres : nous avons proposé une critique systématique des objets**. En cela l'équipe, sa grande partie du moins, a pu produire scientifiquement de quoi dépasser une justification de l'ordre établi, là où règne un désordre (Reynaud, 1991). Mais ? de nouveaux collègues sont arrivés et nous avons saturé la

plupart de nos questionnements : il fallait faire évoluer notre questionnement pour continuer notre progression. Ces remarques permettent de comprendre comment nous avons abouti, au crépuscule de notre programme précédent, à l'étude de la régulation par le bien-être, par les apprentissages, par l'analyse des cadres de discriminations ou de l'apparence physique, par l'analyse des carrières de sportives, par l'examen des figures des entraîneurs, des éducateurs sportifs, des arbitres. Si ces objets semblent, à première vue, éloignés des enquêtes tournées vers les faits de violence dans le sport (on accède aisément à la logique gouvernant le choix d'étudier les agressions elles-mêmes), ils illustrent surtout la capacité et le choix du laboratoire d'étendre les terrains de manifestation des processus de régulation ainsi que sa volonté de participer au changement social. Ce travail est maintenant terminé, du moins collectivement, mais la chose ne s'est pas faite brutalement et se poursuivra. Effectivement, plusieurs travaux relevant du futur programme scientifique ont déjà été entamés et certains enquêteront encore au sujet des violences. De cette manière, la réflexion à propos du lien social sera encore sensiblement inscrite dans la problématique du contrôle, notamment parce que le lien social contient et nourrit le contrôle social. N'oublions pas que la justice, la dissuasion, la morale et le traitement (Cusson, 1983) représentent en effet des ingrédients du lien social au sens où ils contribuent à la protection des personnes.

Enfin, c'est la première vie du laboratoire qui s'achève avec la modification de notre programme scientifique, une période marquée par l'obtention de trois contrats majeurs (une ARCIR avec la région des Hauts-de-France d'un montant de 110 000 euros entre 2009 et 2012, un contrat de recherche avec l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France pour un montant de 60 000 euros entre 2012 et 2014, une ANR JC/JC pour un montant de 40 000 euros entre 2016 et 2019). Ces contrats illustrent l'évolution du laboratoire, de ses objets, et la direction qu'il prend maintenant. En aboutissant à l'interrogation de l'influence des pratiques sportives sur l'intégration en quartiers sensibles, l'ANR obtenue symbolisait la mutation de nos recherches et leur déplacement vers des publics plus ciblés. Elle contenait la suite logique des travaux précédents : un examen critique des places occupées par les APS dans la mécanique de l'intégration (Roché, 2005). Il fallait dépasser ce stade pour orchestrer l'activité scientifique au plan collectif, varier les contextes, ne pas uniquement se cantonner à la problématique de l'intégration déjà notablement

travaillée en France par exemple (Gasparini & Vieille Marchiset, 2008 ; Koebel, 2010 ; Coignet, 2013 ; Martel, 2007).

Prendre davantage en compte des éléments de contexte(s)

L'origine de notre programme scientifique se trouverait donc dans les résultats du précédent, lesquels auraient eux-mêmes bénéficié d'une sorte d'héritage octroyé par des travaux antérieurs. On peut souscrire à cette version qui arrange le côté positiviste de tous les chercheurs. Le problème est que les choses ne sont pas si simples, que nous ne sommes pas uniquement redevables du caractère cumulatif de nos savoirs construits. Cela a déjà été mentionné, nous avons bâti nos premiers travaux sur la proposition « éliásienne » consistant à articuler les sports et les faits de violence donc sur ce qui relie APS et contrôle social. S'interroger à présent sur ce qui relie APS, EPS et lien social signifie que nous passons à l'étude de ce qui englobe le problème de l'autocontrôle. Ce nouveau programme doit aussi beaucoup à ce que la littérature nous offre d'énigmes ; ainsi tout ne repose pas sur le caractère cumulatif de nos seuls résultats. Mais ici les références changent. Parce que nous évoluons et nos cultures scientifiques avec nous. Dans un même mouvement. Les propositions directrices proviennent de plusieurs références qui ont en commun de souligner la ligne de force de notre programme si clairement systématisé par ailleurs (Elias, 1991 & Dubar, 2000). **Nous assistons depuis des décennies à un lent et indiscutable passage d'une domination des liens communautaires (pesant, structurant, rassurant les identités personnelles qui du coup se diluent dans des identités collectives productrices de dominations) à une consécration d'un fonctionnement plus sociétaire (individualisant, « esseulant », responsabilisant, angoissant, libérant les sujets qui du coup doivent reconstituer de nouvelles formes de liens sociaux).**

Cette transition menant à une élévation du Je sur le Nous, ou du sociétaire sur le communautaire (Weber, 1995), s'accomplit parfois douloureusement et cela dans de nombreux domaines de la vie sociale : les références et les contributions des historiens, des psychologues, des anthropologues, des philosophes et des sociologues à propos des crises identitaires repérables dans divers contextes (familiaux, scolaires, religieux, professionnels) sont trop nombreuses pour être intégralement reprises ici (Pierre Bourdieu, Raymond Boudon, Olivier Galland, Olivier

Schwartz, Serge Paugam, Albert Ogien, Didier Lapeyronnie, François Dubet, Michel Lallement, Didier Demazière, Pierre Bréchon, Michel Forsé, Alain Degenne, Henri Mendras, Jean-Hugues Déchaux, Alain Touraine, Louis Dirn, Hugues Lagrange, Lepoutre, etc.). Cependant on remarquera, et c'est bien là que notre programme scientifique trouve ses racines, qu'il nous faut interroger ce passage et ses conséquences dans le contexte des APS où le problème reste insuffisamment travaillé de façon pluridisciplinaire. En questionner aussi la permanence sans négliger les contre-modèles qu'incarnent les communautarismes (Gasparini et Weiss, 2006) de quelque nature qu'ils soient. Nous avons signalé précédemment dans quelles directions travailler ce problème, autour de quels objets. Mais selon quelles sensibilités et à partir de quels protocoles ?

2. LA PRISE EN COMPTE D'APS ET D'EPS CIRCONSTANCIÉES

Tout d'abord, on peut s'entendre, dès le départ, sur les significations de ce passage et par conséquent sur les raisons qui justifient que nous nous y intéressions de la sorte. Admettons volontiers que les scénarios restent objectivement nombreux, que ce passage ne date pas d'hier mais que ses conséquences fâcheuses s'accroissent, que les grammaires individuelles se multiplient au point de devenir insaisissables, que le déclin de l'ancien ne doit pas virer à l'instauration d'une nostalgie du temps passé (Galland & Lemel 1998 ; Dubet, 2002 ; Martucelli, 2002). **Nous savons toutefois encore peu de choses sur la variation des conséquences de classes de ce lien social plus sociétairé, où le sujet domine les collectifs, où l'autonomie triomphe.** Ceci est encore plus vrai pour ce qui concerne la variation des conséquences d'une pratique sportive à une autre. Pourquoi l'état actuel du lien social n'est-il que trop rarement interrogé en comparant par exemple les milieux populaires aux catégories sociales très favorisées ? Pourquoi le lien social est-il souvent interrogé à travers le prisme général de l'intégration et pas au travers des quatre types qui le définissent ou de ses différents domaines d'actualisation (Schnapper, 2010) ? Pourquoi la prise en compte du sport dans la fabrique de l'intégration ne s'appuie que trop rarement sur des APS et des contextes circonstanciés ? Ces questions méritent d'être posées. Bien sûr, nous savons que les classes populaires mobilisent les attentions scientifiques, en raison des dégradations de leurs conditions sociales d'existence (Siblot, Cartier, Coutant, Masclét et Renahy, 2015). **Et nous avons également conscience que la prise en compte du sport « en général » représente une commodité. Pourtant, quand**

l'analyse s'appuie sur des sports en particulier (Ouahlaci, 2016) ou sur une comparaison entre les sports (Mc Nulty, Eitle et Eitle, 2002), et bien sa force est décuplée. Ce constat justifie que l'on s'intéresse aux sujets vulnérables en les comparant à des individus privilégiés, comme il commande de saisir les APS et l'EPS de manière plus circonstanciée. A ce niveau, plusieurs recherches seront menées dans le domaine du football - pratique historiquement étudiée par le laboratoire - mais pas uniquement.

Comparer, varier les échelles d'observation, recourir aux travaux de terrain(s)

Nous userons pour cela de différents protocoles et méthodes de recherches, de plusieurs techniques à la fois qualitatives et quantitatives, en arpentant des terrains variés. **Il faut néanmoins s'accorder sur quelques principes structurants qui doivent favoriser les dialogues. Premièrement,** s'il a été convenu d'étudier des populations vulnérables en essayant autant que possible de limiter un usage extensif de la notion (Soulet, 2005) ou d'éviter de l'associer à une catégorie sociale particulière (Becquet, 2012), **nous nous sommes mis d'accord pour confronter ces travaux à des recherches tournées vers leur contraire, leur opposé.** Ici, nous allons comparer l'incomparable collectivement. C'est un chantier qui comptera car cette démarche dégagera sans doute de nouvelles perspectives, de nouvelles interrogations au sujet de ce qui relie les APS, l'EPS et le lien social : souhaitons qu'au terme du programme, nous soyons en mesure d'identifier des analogies et des homologies (Detienne, 2009) au sujet de la variation du rapport Nous/Je dans des groupes que tout oppose. Et si les recompositions avaient les mêmes structures du côté des vulnérables et des privilégiés (homologie) ? Et si ces ensembles n'étaient pas absolument hermétiques dans l'espace et le temps ? Et si les APS et l'EPS avaient les mêmes fonctions ici et là (analogie) ? Ce raisonnement comparatiste nous relie, il devra faire l'objet également d'une manifestation où se combineront les approches structurales et compréhensives (Van de Velde, 2006) et ce qui les relie (Vigour, 2005) : nos divers regards disciplinaires prendront là toute leur portée en s'agrégeant. Peu importe si nos dispositifs d'enquête sont dissemblables, car ils doivent surtout, et autant que faire se peut, intégrer cette quête raisonnée de l'asymétrie fondée sur l'étude des contraires, des opposés, des éloignés. Pourquoi ? Pour oser, pour bénéficier autrement des propriétés distinctives de la démarche comparative, pour créer du

dialogue scientifique entre nous et parce que les frontières des objets sont changeantes (Hugues, 1996).

Le second principe structurant notre organisation renvoie au recours aux travaux de terrain : il n'y a pas de caméralisme au sein du laboratoire, pas de propositions spéculatives. Ces deux principes feront sûrement écho à des références importantes pour chacun, mais peut-être un peu moins, voire pas, pour celles et ceux qui ont été socialisés à un rapport exclusif au savoir disciplinaire. Des contributions réunies dans un ouvrage fondamental sauront combler les écarts (Céfaï, 2007). **Un dernier principe** structurant réunit les activités scientifiques des différents contributeurs à ce programme. **Il s'agit de la variation des échelles d'observation, notion centrale lorsque l'on cherche à examiner ce qui se joue dans le lien social.** Notion centrale lorsque l'on décide de combiner plusieurs disciplines parmi lesquelles on retrouve l'histoire, la psychologie, la sociologie et des sciences de la nature. On peut s'accorder pour reconnaître l'existence de nombreuses échelles d'observation (Desjeux, 1996 & 2004) : macro-sociale (échelle de la longue durée en histoire, des régularités, des effets générationnels, des grandes aires), méso-sociale (échelle des groupes, des institutions), micro-sociale (échelle des groupes plus restreints, des interactions de l'espace domestique et des émotions), micro-individuelle (échelle du sujet, de son économie émotionnelle, de ses incorporations), biologique (échelle du corps comme contenant des muscles, du cerveau, etc.). Ces diverses échelles seront travaillées par l'équipe quoi qu'il arrive. Que nous décidions de travailler à plusieurs ou pas. Que nous choissions, quand c'est possible, de varier les échelles. Mais cela devient un principe structurant quand nous optons pour un travail effectivement collectif. Comme il reste probable que tel ou tel chercheur se préoccupe de telle ou telle échelle, on doit souhaiter que certains parmi nous décideront de prendre en main une certaine variété, car il y a des objets qui se prêtent mieux que d'autres à cette option (Lahire, 1998) et que nous avons en commun le respect des deux premiers principes (sans doute plus simples à mettre en œuvre). On l'aura compris, ce troisième principe structurant pèse moins que les précédents au plan des activités individuelles, je veux dire qu'il repose davantage sur un caractère électif. Agissons en variant les échelles parce que cette approche apporte de quoi mieux saisir la dynamique des phénomènes (Revel, 1996).

Examiner les places des APS et de l'EPS dans des processus plus larges

Pour synthétiser, on dira que ce programme scientifique s'intéresse aux liens entre les APS, l'EPS et les conséquences de l'évolution du lien social, qui se retrouvent au niveau des individus. En effet, en se déplaçant du communautaire vers le sociétaire, les liens sociaux ont atteint les identités individuelles qui doivent se réinventer pour trouver protection et reconnaissance ailleurs (Paugam, 2006 ; Collectif Rosa Bonheur, 2016). Autrement. **Nos recherches examineront dans quelles mesures les APS, l'EPS et les transformations (corporelles, psychologiques, etc.) qu'elles induisent contribuent à ce mouvement et/ou sont impactées par lui.** Nos éléments de réponses proviendront de protocoles différents, utilisés dans des contextes variés. Mais notre but est commun et rappelle, à un degré intellectuel moindre, celui qui a occupé un grand penseur à propos de la religion (Gauchet, 1985) : **nous voulons montrer à une échelle située que le sport et ses usages modèlent les réalités (collective et individuelle) de façon différenciée (selon le type de public observé, le type d'APS utilisée, le type de contexte) autant qu'elles les modèlent.** Nous voulons tâtonner, tester, falsifier pour découvrir des significations nuancées. Nous voulons apprécier la part d'autonomie, comme celle de protection et de reconnaissance, que procurent plus ou moins le sport et ses usages. Se peut-il qu'ils n'en procurent pas ? Se peut-il qu'ils n'en procurent que partiellement et certainement pas aux plus démunis ? Se peut-il qu'ils fassent des pratiquantes et des pratiquants des sujets qui souffrent, imitent, s'imitent, s'oublient dans le regard de l'autre au point d'en faire des personnes toujours plus hétéronomes (De Hartmann, 1895) et en définitive spectatrices de leur existence ? Se peut-il au contraire que, de façons tout à fait conditionnelles et quand on les observe de manière circonstanciée, le sport et ses usages limitent dans certains cas les conséquences des évolutions négatives du lien social ? Se peut-il qu'ils ne fassent que les accompagner ? Se peut-il qu'ils les accentuent ? Et à quoi tout cela tiendrait-il entre la tradition (le poids des origines sociales), l'éducation (l'influence de la culture et des savoirs) et le regard d'autrui (l'influence des rapports entre les personnes réelles, virtuelles, etc.) ? **Nos différents protocoles tenteront de répondre à ces questions sans jamais se départir de l'exercice du terrain et des enquêtes. C'est la raison pour laquelle nous poursuivrons à partir d'elles, et des travaux de collègues invités, des débats méthodologique et épistémologique.** Il fallait inscrire cette ambition dans notre programme scientifique parce que cela facilite les discussions collectives au-delà des différences

disciplinaires, cela améliore nos manières de faire, cela favorise la diffusion des connaissances.

3. POUR UNE DECLINAISON DU QUESTIONNEMENT EN OBJETS DE RECHERCHE

On peut synthétiser les propositions faites jusqu'ici et même les décliner en objets de recherche. Deux grands domaines de travail se dégagent. D'un côté, on trouvera des activités scientifiques nécessitant de mener l'enquête, d'expérimenter, de consulter des archives et autres types de sources : c'est là que les chercheurs conduisent des recherches dans le but d'examiner la place des APS et de l'EPS dans l'économie du lien social. D'un autre côté, les chercheurs participeront aux débats méthodologiques et épistémologiques à propos de la circulation des savoirs, du poids de la subjectivité dans la recherche.

La place des APS et de l'EPS dans la fabrique et/ou la fragilisation du lien social

Chantiers A : Des figures et des rôles vulnérables

- Les entraîneurs professionnels sur un banc éjectable, inactifs ou déclassés
- Les travailleurs sportifs et leurs blessures : le cas des footballeurs
- L'arbitrage dans le sport comme épreuve : réalisation et décomposition de soi
- Les femmes et le football féminin dans le football amateur français
- Décrocheurs et décrochage scolaires en EPS : dispenses et absentéisme

Chantiers B : Situations et contextes vulnérables

- Les sports comme contrepoids aux précarités d'un territoire singulier
- Cecifoot, foot handicap, foot solidaire : les destins contrastés des footballeurs diversifiés
- Les supporters des spectacles sportifs hyper-médiatisés
- Sports de combat, quartiers populaires et radicalisation
- Le sport contre un bien-être empêché et des effets psychologiques dysfonctionnels

Chantiers C : Figures et contextes de vulnérabilité

- Le regroupement sportif communautaire et l'intégration aux valeurs républicaines
- Les parcours d'intégration des footballeurs professionnels pieds-noirs
- L'usage des APA dans le maintien de l'autonomie prolongée des personnes âgées
- Les dispositifs en EPS pour l'inclusion et contre l'échec ou l'exclusion scolaires
- La disparition du « football des villages »
- Discriminations et marché de l'emploi : les salariés aux corps insuffisamment sportifs
- L'épreuve et les ressources : les espaces de pratique sportive non mixtes

Chantiers D : Figures, contextes et situations privilégiés

- La mobilité sociale ascendante par le sport : le cas des « transclasses »
- Le sport dans les « cercles », les « cercles » et le sport
- Les gestes professionnels des « normaliens » dans des espaces d'éducation prioritaire
- L'EPS dans les beaux quartiers

Réflexivités et circulation des savoirs

Chantiers A : Repérer et construire des zones d'intéressement

- Diffusion des savoirs scientifiques, accessibilité et accession en questions
- La construction d'outils favorisant la circulation des savoirs scientifiques
- Chantiers B : Vider la boîte noire du chercheur et de sa recherche**
- Dans l'intimité du chercheur et de sa recherche
- Les récits d'enquête comme ressources
- Le chercheur face à lui-même : le poids des émotions

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Becquet Valérie, « Les jeunes vulnérables : essai de définition », *Agora*, 2012, 62, 51-64.
- Brodiez-Dolino Axelle, « Le concept de vulnérabilité », *La Vie des idées*, 11 février 2016.
- Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.
- Céfaï Daniel (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La découverte, coll. Recherches, 2007.
- Coignet Benjamin, *Sport et innovation sociale. Des associations sportives en mouvement dans les quartiers populaires*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- Collectif Rosa Bonheur, « Centralité populaire : un concept pour comprendre pratiques et territorialité des classes populaires d'une ville périphérique », *SociologieS*, [en ligne], 2016.
- Cusset Pierre-Yves, « Les évolutions du lien social, un état des lieux », *Horizons stratégiques*, 2, n°2, 2006, 21-36.
- Cusson Maurice, *Le contrôle social du crime*, Paris, PUF, coll. Sociologies, 1983.
- De Hartmann, « Hétéronomie et autonomie », *Revue de Métaphysique et de Morale*, T.2, n°3, 1894, 254-269.
- Detienne Marcel, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, coll. Points.
- Desjeux Dominique, « Tiens bon le concept, j'enlève l'échelle... d'observation », *Revue UTINAM*, 20, 1996, 15-44.
- Desjeux Dominique, *Les sciences sociales*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?, 2004.
- Dubar Claude, *La crise des identités*, Paris, PUF, coll. Le lien social, 2000.
- Dubet François, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.
- Elias Norbert, Dunning Eric, *Sport et civilisation*, Paris, Fayard, 1984.
- Elias Norbert, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991.

Galland Olivier & Lemel Yannick (dirs.), *La nouvelle société française. Trente années de mutations*, Paris, Armand Colin, 1998.

Gasparini William & Vieille Marchiset Gilles, *Le sport dans les quartiers*, Paris, PUF, 2008.

Gasparini William & Weiss Pierre, « La construction du regroupement sportif communautaire : l'exemple des clubs de football turcs en France et en Allemagne », *Sociétés Contemporaines*, 2008, 69, 73-99.

Gauchet Marcel, *Le désenchantement du monde*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines, 1995.

Hugues Everett, *Le regard sociologique*, Paris, Editions de l'EHESS, coll. Essais choisis, chapitre 7.

Koebel Michel, « L'intégration par le sport : une croyance durable », *Empan*, n°79, 2010, 28-39.

Lahire Bernard, *L'homme pluriel*, Paris, Nathan, 1998.

Martel Ludovic, *Les politiques d'insertion par le sport du MJS entre 1981 et 2002. Analyse comparée de deux publics, les jeunes des quartiers et les personnes handicapées*, thèse de doctorat, université de Toulouse 3, 2007.

Martucelli Danilo, *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard/Folio, 2002.

McNulty Eitle, T., Eitle, J., « Cultural Capital, and the Educational Effects of Participation in Sports », *Sociology of Education*, 75-2, 2002, 123-146.

Oualhaci Akim, *Se faire respecter*, Rennes, PUR, coll. Le sens social, 2016.

Paugam Serge, « L'épreuve du chômage : une rupture cumulative des liens sociaux ? », *Revue européenne de sciences sociales*, 135, 2006, 11-27.

Paugam Serge, *Le lien social*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2009.

Revel Jacques (dir.), *Jeu d'échelles*, Paris, Gallimard/Seuil, coll. Hautes études, 1996.

Reynaud Jean-Daniel, « Pour une sociologie de la régulation sociale », *Sociologie et sociétés*, vol.23, n°2, 1991, 13-26.

Reynaud Jean-Daniel, « Conflit et régulation sociale », *Revue Française de Sociologie*, XX, 1979, 367-376.

Roché Sébastien, « Plus de sport, plus de délinquance chez les jeunes », *Revue des politiques sociales et familiales*, 82, 2005, 100-108.

Soulet Marc-Henri, « Reconsidérer la vulnérabilité », *Empan*, 2005/4, 60, 24-29.

Schnapper Dominique, « Par-delà la burka : les politiques d'intégration », *Etudes*, 413, 2010, 461-472.

Siblot Yasmine, Cartier Marie, Coutant Isabelle, Masclet Olivier, Rénahy Nicolas, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2015.

Van de Velde Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, coll. Le lien social, 2008.

Vigour Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales*, Paris, La découverte, coll. Guides Repères, 2008.

Weber Max, *Economie et société (tomes 1 & 2)*, Paris, Pocket, 1995 (1921).